

Région Rhône-Alpes : combien faut-il donner pour préserver l'emploi ?

Chaque année, la Région alloue des subventions destinées à faciliter le dialogue social territorial et à préserver l'emploi.

En 2012, 5 655 877 € ont été dépensés dans ce but :

- **Dialogue social territorial : 2 613 118 €**
(ce libellé, plutôt vague, nous laisse dubitatifs !)

- **Fonds Régional d'Action d'Urgence : 1 846 869 €** (pour soutenir les salariés des entreprises qui licencient)

- **Mutation et sécurisation des emplois : 1 195 890 €**

Les principaux bénéficiaires sont :

syndicat CGT :	1 057 535 €
syndicat CFTD :	790 048 €
syndicat F.O. :	595 415 €
association ARAVIS :	569 680 €

Notons que ces quatre bénéficiaires parmi 31, touchent à eux seuls 53% des subventions. Par ailleurs, nous recherchons vainement un rapport sur les résultats de ces actions.